



---

**COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL**  
**Séance de l'Organe délibérant du 20 février 2014**

---

**1. AFFAIRES GÉNÉRALES (Raymond Bron)**

**Fusion**

Les communications du mois de décembre faisaient état d'une hésitation de la Municipalité de Morrens de poursuivre la démarche, compte tenu des perspectives financières incertaines.

Depuis lors, cette autorité a déclaré son intention de signer la convention et de la présenter, à l'instar de ses partenaires, au Conseil communal le 11 juin prochain.

La séance du comité de pilotage tenue ce matin-même, a permis d'avancer dans la rédaction de la convention et du préavis ; deux séances fixées en mars permettront de finaliser ces textes.

Le groupe de travail chargé d'examiner les aspects financiers attend les résultats des comptes 2013 des quatre communes pour actualiser l'étude conduite jusqu'à l'automne dernier.

Rappelons le calendrier de la dernière ligne droite conduisant à la décision des Conseils :

- début avril Signature de la convention par les Municipalités
- mi-avril Envoi du préavis aux Bureaux des Conseils
- **29 avril** Séance de présentation à l'ensemble de la **population** (Froideville, 20h00)
- **11 juin** **Conseils** (simultanément dans chaque commune)
- **30 novembre** En cas d'acceptation des quatre organes délibérants, **scrutin populaire**

**2. ENVIRONNEMENT (Raymond Bron)**

**Projet EolJorat Sud**

Du 20 novembre au 19 décembre 2013, la commune de Lausanne a soumis à l'enquête publique un Plan partiel d'affectation (PPA), parc éolien « EolJorat », secteur sud et son rapport d'impact sur l'environnement (RIE).

La Municipalité a déposé une opposition le 18 décembre 2013.

L'opposition déposée par la commune de Cugy concerne une seule éolienne parmi les huit mises à l'enquête dans le PPA, celle des Saugealles.

Dans son opposition, la Municipalité précise qu'elle ne remet pas en cause le principe même de l'aménagement d'un parc éolien dans le sud du Jorat. En revanche, le positionnement de l'installation des Saugealles provoque une atteinte inacceptable au paysage : cette éolienne écrase de toute la hauteur de ses 200m. le joyau historique de l'Abbaye de Montheron et détruit le cadre environnemental préservé, dans lequel se situe depuis le milieu du XIe. siècle cette église cistercienne récemment rénovée à grands frais.

On notera que l'étude d'impact, faisant partie du dossier mentionné, par un euphémisme politiquement correct, que « ... même s'il s'agit d'une co-visibilité à l'échelle locale et qu'elle ne concernera vraisemblablement qu'une faible portion de la population, le rapport visuel entre le clocher et l'éolienne est plutôt malvenu. ».

Par ailleurs, ce positionnement malheureux avait déjà été dénoncé par votre Municipalité en novembre 2010, à la suite d'une présentation du projet organisée à l'intention des communes de la région. Cette intervention étant demeurée sans réponse, il ne restait que la voie de l'opposition pour être entendu.

Invité à développer le sens de l'opposition au cours d'une rencontre avec une délégation municipale lausannoise, le 7 février dernier, comme le prévoit l'art 58 de la LATC, le syndic de Cugy a plaidé notamment la qualité - unique dans la région - de ce site qui inspire la quiétude, le ressourcement et le recueillement, répondant ainsi aux aspirations d'une partie non négligeable de la population de toute la région.

Pour éviter la suppression pure et simple de l'installation, l'autorité lausannoise a été invitée à envisager un déplacement de l'éolienne, voire à son redimensionnement ; un rapport énergétique légèrement inférieur de l'une des éoliennes pourrait être le prix (raisonnable) à payer pour la préservation d'un site historique.

Rappelons qu'à part les 8 éoliennes du secteur sud, 4 sont encore prévues dans la partie nord du Jorat.

### **3. POLICE DES CONSTRUCTIONS (Philippe Flückiger)**

#### **Nouveau dépôt de pain**

Un nouveau point de vente sous l'enseigne de « Fleur de Pains » a ouvert ses portes au mois de janvier, à côté de la Pharmacie Burgener. Ce commerce remplace la caravane postée jusqu' alors devant La Poste.

Les propriétaires de « Fleur de Pains » ne cachent pas leur désir, à l'avenir, de pouvoir intégrer les futurs locaux rénovés de l'ancienne boulangerie à la route de Lausanne.

Cugy n'est pas en manque de boulangeries. La Municipalité a donc fait part au propriétaire de cet immeuble qu'elle était particulièrement ouverte à la différenciation des commerces. Le propriétaire a tenu compte de ces observations et se tient à disposition de tout commerce qui s'intéresserait à s'installer dans ses locaux.

### **4. FORMATION (Jean-Pierre Sterchi)**

#### **Etablissement primaire et secondaire de Cugy et Environs**

A l'occasion de la séance de comité de direction (Codir) de l'ASICE du 7 février, Monsieur Philippe Gaillard, directeur de l'établissement scolaire de Cugy et environs, nous a appris qu'il avait envoyé sa lettre de démission pour fin août de cette année afin de prendre sa retraite.

Monsieur Gaillard a été nommé en 2008 et fut le premier directeur de ce nouvel établissement scolaire né la même année. Il a vécu une expérience peu courante qui lui a permis d'entrer dans un bâtiment scolaire neuf et de faire démarrer cette école avec un corps enseignant reconstitué.

Les membres du Codir prennent acte de cette décision tout en regrettant de voir partir une personne avec laquelle la collaboration était franche, efficace et conviviale.

Le poste sera mis au concours à l'interne dans un premier temps, c'est-à-dire qu'il sera proposé aux directeurs en place actuellement dans le canton, puis sera ouvert si personne ne manifeste d'intérêt.

## 5. DÉCHETTERIE (Roland Karlen)

### Déchets - première appréciation portée sur l'année 2013

Nous pouvons constater que l'introduction de la taxe causale a rapidement modifié le comportement de nos citoyens et que la majorité d'entre eux semble avoir pris conscience de l'importance du tri.

Il a été observé que la collecte des ordures ménagères a diminuée de 52,26%, soit de **570 tonnes en 2012 à 298 tonnes en 2013**. La moyenne du canton se situant entre 20 à 40%, nous ne pouvons que nous réjouir du résultat exemplaire de notre Commune.

Il est aussi intéressant de constater que le poids par semaine et par habitant des ordures ménagères ramassées porte à porte (sacs) a passé **de 4,354 kg en 2012 à 2,109 kg en 2013**.

Toutefois, certaines conséquences négatives sont malheureusement observées, comme l'augmentation importante de produits jetés dans les WC, ce qui perturbe considérablement le dégrillage dans nos stations d'épuration.

Il est aussi constaté que le tri est de moins bonne qualité à notre déchetterie, ce qui a pour conséquence la diminution du prix de vente des déchets recyclables et valorisables ; cette perte de profit aura une influence non négligeable sur la taxe forfaitaire.

Cette situation est certainement due à l'accroissement du volume de déchets déposés à notre déchetterie et à une nette augmentation de sa fréquentation.

Une campagne de sensibilisation de nos citoyens pour un tri de meilleure qualité sera entreprise durant le printemps 2014.

Nous avons constaté que la récolte à la déchetterie de certains produits avait augmenté d'une manière très significative, comme par exemple : le plastique, les déchets encombrants, le PET, le verre, représentant à eux seuls plus de **74 tonnes**.

Afin de mettre en conformité les lieux, quelques modifications d'emplacement de certains déchets ont été réalisées, en particulier l'adjonction de nouveaux conteneurs et la mise en place d'accès sécurisés, notamment à proximité des deux bennes compacteuses.

L'élargissement de l'horaire d'ouverture annoncé en fin d'année a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Malgré un certain flou en fin d'année 2013, ce nouvel horaire génère une indiscutable satisfaction des usagers.

## 6. VOIRIE (Christian Durussel)

### Annonce de dépassement du budget compte 430.3155 - Entretien des véhicules

La somme de Fr. 18'500.00 a été mise au budget 2013 pour l'entretien des véhicules communaux. Celui-ci a été dépassé de Fr. 2075.80 en raison de nombreuses réparations effectuées.

Comme vous pouvez le constater dans le tableau suivant, le véhicule Reform Muli T9 et le tracteur John Deere 955 nous ont occasionné beaucoup de frais. Si nous pouvons prévoir la préparation à aux expertises, le changement des pneus et les services périodiques, il est plus difficile d'anticiper les pannes.

- Reform Muli T9 : les freins, les rotules de direction, une fuite d'huile sur le vérin de suspension, le réservoir et les tuyaux hydraulique et le bloc de commande hydraulique ont été réparés ou changés.
- John Deere 955 : le distributeur hydraulique du tracteur, le bloc de soupape et le vérin de la lame à neige, la vitre arrière de la cabine, la courroie et le tendeur du plateau de coupe ont été réparés ou remplacés.

Véhicule	Année	Coût d'entretien	Budget
Toyota	2013	0.00	1'000.00
Reform Muli T9	2006	12'177.00	6'500.00
Ladog	1999	1'842.55	5'500.00
John Deere 955	1996	6'094.75	4'500.00
John Deere 455	1998	461.40	1'000.00
Total		20'575.70	18'500.00

## 7. STATION D'EPURATION (Christian Durussel)

### Départ à la retraite de notre collaborateur responsable de STEP

Après 21 ans passés à la commune de Cugy, notre employé M. Eric Bron a annoncé son désir de prendre une retraite anticipée au 31 août 2014.

Engagé principalement comme exploitant de la STEP de Praz Faucon et de la STEP intercommunale de l'AET à Bretigny, celles-ci, après plus de vingt années passées à leur exploitation, n'ont plus de secret pour lui. Il a toujours trouvé et proposé des solutions aux problèmes rencontrés - et ils sont nombreux -, apportant son expérience et son savoir-faire.

Pour ne pas perdre de temps et de manière à permettre au futur collaborateur d'être formé et opérationnel au départ de M. Bron, la municipalité, a mis dernièrement au concours le poste d'exploitant de STEP.

A la clôture du délai de dépôt des candidatures, 10 dossiers nous sont parvenus. Le groupe en charge du recrutement étudie actuellement les offres et procédera aux premières auditions dans les meilleurs délais.

### Modernisation de la STEP de Praz Faucon

A la suite des problèmes rencontrés l'année dernière: soufflantes en panne, matériel d'automatisation en fin de vie, pièces de remplacement plus disponibles sur le marché, la Municipalité, en collaboration avec notre mandataire, a donné son aval pour la modernisation des équipements de la STEP de Praz Faucon. Les travaux se sont terminés à mi-février, en voici un résumé :

- Pose de deux nouvelles soufflantes de 7.5 kW, équipées de vannes motorisées, ainsi que le remplacement des conduites d'air par des tubes de plus grand diamètre.
- Pose d'une sonde à oxygène dans le bassin sud pour permettre la régulation indépendante de chaque bassin.
- Mise en service d'un nouvel automate programmable permettant la régulation de la STEP, le contrôle des différents paramètres mesurés, la régulation de la vanne d'entrée et la transmission des alarmes à l'exploitant.
- Pose d'un nouveau tableau électrique, y compris son raccordement aux différents bâtiments.

Ces travaux permettent une amélioration du fonctionnement de la STEP et de son exploitation, une meilleure oxygénation des bassins et devrait contribuer à diminuer la consommation d'électricité.

Notre collaborateur exploitant la STEP et son remplaçant ont reçu une formation sur les nouveaux équipements.

LA MUNICIPALITE